



Notice annuelle

pour l'exercice terminé le 30 septembre 2015

11 décembre 2015

Table des matières

| | |
|---|-----------|
| STRUCTURE DE L'ENTREPRISE | 3 |
| CONSTITUTION ET SIÈGE SOCIAL | 3 |
| FILIALES | 3 |
| STRUCTURE DU CAPITAL | 4 |
| DIVISIONS D' ACTIONS | 4 |
| MARCHÉ POUR LA NÉGOCIATION DES TITRES, VARIATION DU COURS ET VOLUME DES OPÉRATIONS SUR LES TITRES | 4 |
| OFFRE PUBLIQUE DE RACHAT DANS LE COURS NORMAL DES ACTIVITÉS ET RACHATS D' ACTIONS | 5 |
| GOUVERNANCE D'ENTREPRISE | 5 |
| CHARTES DU CONSEIL ET DES COMITÉS PERMANENTS ET CODE D'ÉTHIQUE | 5 |
| INFORMATION SUR LE COMITÉ DE VÉRIFICATION | 5 |
| ADMINISTRATEURS ET DIRIGEANTS | 6 |
| ADMINISTRATEURS | 6 |
| DIRIGEANTS | 6 |
| PROPRIÉTÉ PAR LES ADMINISTRATEURS ET LES DIRIGEANTS | 8 |
| DESCRIPTION DES ACTIVITÉS DE CGI | 8 |
| MISSION, VISION ET STRATÉGIE | 8 |
| STRUCTURE DES ACTIVITÉS | 9 |
| SERVICES OFFERTS PAR CGI | 9 |
| MARCHÉS DESSERVIS PAR CGI | 11 |
| IMMOBILISATIONS INCORPORELLES | 11 |
| RESSOURCES HUMAINES | 12 |
| CONNAISSANCES ET COMPÉTENCES SPÉCIALISÉES | 12 |
| BUREAUX ET MODÈLE MONDIAL DE PRESTATION DE SERVICES DE CGI | 12 |
| ALLIANCES COMMERCIALES | 14 |
| PROCESSUS DE GESTION DE LA QUALITÉ | 14 |
| SECTEUR DES SERVICES EN TI | 15 |
| TENDANCES ET PERSPECTIVES | 15 |
| CONTEXTE CONCURRENTIEL | 16 |
| ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS SURVENUS AU COURS DES TROIS DERNIERS EXERCICES | 17 |
| PRINCIPALES MESURES DU RENDEMENT | 17 |
| EXERCICE TERMINÉ LE 30 SEPTEMBRE 2015 | 21 |
| EXERCICE TERMINÉ LE 30 SEPTEMBRE 2014 | 23 |
| EXERCICE TERMINÉ LE 30 SEPTEMBRE 2013 | 25 |
| DÉCLARATIONS PROSPECTIVES ET RISQUES ET INCERTITUDES | 27 |

| | |
|---|-----------|
| DÉCLARATIONS PROSPECTIVES | 27 |
| RISQUES ET INCERTITUDES | 28 |
| POURSUITES JUDICIAIRES | 28 |
| CONTRAT IMPORTANT | 28 |
| AGENT DES TRANSFERTS ET AGENT CHARGÉ DE LA TENUE DES REGISTRES | 29 |
| AUDITEURS | 29 |
| RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES | 29 |
| Annexe A | 32 |

La présente notice annuelle est datée du 11 décembre 2015 et, sauf indication expresse contraire, toute l'information présentée dans la présente notice est fournie en date du 30 septembre 2015, la fin du dernier exercice terminé de CGI. Sauf indication contraire, tous les montants en dollars mentionnés sont exprimés en dollars canadiens.

STRUCTURE DE L'ENTREPRISE

Constitution et siège social

Groupe CGI Inc. (la « Compagnie », « CGI », « nous » ou « nos ») a été constituée le 29 septembre 1981 en vertu de la Partie IA de la *Loi sur les compagnies* (Québec), loi qui a précédé la *Loi sur les sociétés par actions* (Québec), laquelle est entrée en vigueur le 14 février 2011 et régit maintenant la Compagnie. La Compagnie a poursuivi les activités de Conseillers en gestion et informatique CGI Inc., qui a été initialement fondée en 1976. Le siège social et les bureaux de la direction de la Compagnie sont situés au 1350, boul. René-Lévesque Ouest, 25^e étage, Montréal (Québec) Canada H3G 1T4. CGI est devenue une société ouverte le 17 décembre 1986 à la suite de la réalisation de son premier appel public à l'épargne visant ses actions subalternes classe A comportant droit de vote (« actions subalternes classe A comportant droit de vote »).

Filiales

La Compagnie exerce ses activités directement ou par l'intermédiaire de ses filiales. Le tableau qui suit présente une liste des principales filiales de la Compagnie au 30 septembre 2015, chacune appartenant, directement ou indirectement, à la Compagnie. Certaines filiales dont l'actif total ne représentait pas plus de 10 % des actifs consolidés de la Compagnie ou dont les revenus ne représentaient pas plus de 10 % des revenus consolidés de la Compagnie au 30 septembre 2015 ont été omises¹. Les filiales qui ont été omises représentent, collectivement, moins de 20 % de l'actif et des revenus consolidés de la Compagnie au 30 septembre 2015. Ce tableau omet les filiales dont le rôle principal consiste à détenir des investissements dans d'autres filiales de CGI.

| Nom de la filiale | Territoire de constitution |
|---|----------------------------|
| Conseillers en gestion et informatique CGI Inc. | Canada |
| CGI Information Systems and Management Consultants Inc. | Canada |
| CGI Technologies and Solutions Inc. | États-Unis d'Amérique |
| CGI Federal Inc. | États-Unis d'Amérique |
| CGI Suomi Oy | Finlande |
| CGI Sverige AB | Suède |
| CGI Nederland B.V. | Pays-Bas |
| CGI IT UK Limited | Royaume-Uni |
| CGI France SAS | France |

1. D'après les états financiers consolidés audités de la Compagnie pour l'exercice terminé le 30 septembre 2015 déposés auprès des autorités de réglementation des valeurs mobilières canadiennes et disponibles à l'adresse www.sedar.com et sur le site Internet de CGI à l'adresse www.cgi.com.

Structure du capital

Le capital-actions autorisé de la Compagnie consiste en un nombre illimité d'actions subalternes classe A comportant droit de vote, lesquelles sont assorties d'une voix par action, et un nombre illimité d'actions classe B (à droit de vote multiple) (« actions classe B »), lesquelles sont assorties de 10 voix par action. Toutes ces actions sont sans valeur nominale et, au 11 décembre 2015, 278 151 758 actions subalternes classe A comportant droit de vote et 32 873 663 actions classe B étaient émises et en circulation. Ces actions représentent respectivement 45,8 % et 54,2 % des droits de vote totaux se rattachant aux actions subalternes classe A comportant droit de vote et aux actions classe B en circulation. Deux catégories d'actions privilégiées font également partie du capital autorisé de CGI : un nombre illimité d'actions privilégiées de premier rang pouvant être émises en séries, et un nombre illimité d'actions privilégiées de second rang pouvant aussi être émises en séries. Au 11 décembre 2015, aucune action privilégiée n'était en circulation.

La Compagnie intègre par renvoi le texte contenu à la rubrique intitulée *Actions subalternes classe A comportant droit de vote et actions classe B* qui figure aux pages 3 à 5, et aux rubriques intitulées *Actions privilégiées de premier rang* et *Actions privilégiées de second rang* qui figurent respectivement aux pages 5 et 6 de la circulaire de la direction de CGI, datée du 11 décembre 2015, qui a été déposée auprès des autorités de réglementation des valeurs mobilières canadiennes et dont on peut obtenir copie au www.sedar.com et sur le site Internet de CGI au www.cgi.com.

Divisions d'actions

Au 11 décembre 2015, la Compagnie avait réalisé quatre divisions de ses actions subalternes classe A comportant droit de vote émises et en circulation comme suit :

- le 12 août 1997 à raison de deux pour une;
- le 15 décembre 1997 à raison de deux pour une;
- le 21 mai 1998 à raison de deux pour une; et
- le 7 janvier 2000 à raison de deux pour une.

Marché pour la négociation des titres, variation du cours et volume des opérations sur les titres

Les actions subalternes classe A comportant droit de vote de CGI sont inscrites à la cote de la Bourse de Toronto sous le symbole GIB.A et au New York Stock Exchange, sous le symbole GIB. Au total, 196 794 325 actions subalternes classe A comportant droit de vote ont été négociées à la Bourse de Toronto au cours de l'exercice terminé le 30 septembre 2015 comme suit :

| Mois | Haut ^(a) (\$) | Bas ^(a) (\$) | Volume |
|---------------|-----------------------------|----------------------------|------------|
| Octobre 2014 | 39,20 | 36,35 | 15 930 469 |
| Novembre 2014 | 42,29 | 38,20 | 16 294 801 |
| Décembre 2014 | 45,55 | 39,93 | 21 378 759 |
| Janvier 2015 | 51,40 | 42,92 | 20 837 906 |
| Février 2015 | 57,69 | 49,35 | 22 088 653 |

| Mois | Haut ^(a) (\$) | Bas ^(a) (\$) | Volume |
|----------------|-----------------------------|----------------------------|------------|
| Mars 2015 | 55,85 | 51,85 | 15 604 855 |
| Avril 2015 | 57,40 | 50,22 | 13 605 716 |
| Mai 2015 | 55,35 | 50,56 | 13 442 138 |
| Juin 2015 | 53,87 | 48,61 | 13 051 197 |
| Juillet 2015 | 53,13 | 47,32 | 13 495 868 |
| Août 2015 | 50,82 | 42,49 | 12 613 935 |
| Septembre 2015 | 49,49 | 46,40 | 18 450 028 |

Source : Thomson Reuters

(a) Les cours extrêmes reflètent ceux auxquels une opération sur un lot régulier a été effectuée dans le cadre d'une séance de Bourse au cours du mois.

Offre publique de rachat dans le cours normal des activités et rachats d'actions

Le 28 janvier 2015, CGI a annoncé qu'elle renouvelait son offre publique de rachat dans le cours normal des activités afin de racheter jusqu'à 10 % de ses actions subalternes classe A comportant droit de vote émises et en circulation détenues par le public pendant la durée de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités qui a commencé le 11 février 2015 et prendra fin au plus tard le 10 février 2016. Voir la rubrique *Description des activités de CGI – Événements importants survenus au cours des trois derniers exercices – Exercice terminé le 30 septembre 2015 – Programme de rachat d'actions* plus loin dans ce document.

GOVERNANCE D'ENTREPRISE

Chartes du conseil et des comités permanents et code d'éthique

Le code d'éthique et de conduite professionnelle de CGI, son code de conduite des dirigeants, la charte du conseil d'administration et les chartes des comités permanents du conseil d'administration, y compris la charte du comité de vérification et de gestion des risques, figurent dans les Textes fondamentaux de CGI qui sont reproduits en annexe A à la présente notice annuelle.

Information sur le comité de vérification

La Compagnie intègre par renvoi l'information divulguée sous la rubrique intitulée *Expertise et compétences en matière de finances et d'exploitation* à la page 45 et suivantes, et l'information divulguée sous la rubrique *Rapport du Comité de vérification et de gestion des risques* à la page 54 et suivantes de la circulaire de la direction de CGI datée du 11 décembre 2015.

Administrateurs et dirigeants

Administrateurs

La Compagnie intègre par renvoi le texte qui figure à la rubrique intitulée *Candidats aux postes d'administrateurs* visant les administrateurs de la Compagnie aux pages 9 à 16, et le tableau sur la composition des comités du conseil d'administration aux pages 42 et 43 de la circulaire de la direction de CGI datée du 11 décembre 2015.

Dirigeants

Le tableau suivant indique les noms et lieux de résidence des membres de la haute direction de CGI, ainsi que leurs fonctions principales au sein de la Compagnie en date du 11 décembre 2015, et les postes qu'ils ont occupés au cours des cinq dernières années:

| Nom, province ou état et pays de résidence | Fonction principale au sein de la Compagnie | Postes occupés au cours des 5 dernières années |
|--|--|--|
| João Baptista Londres (Royaume-Uni) | Président des opérations, est, centre et sud de l'Europe | <ul style="list-style-type: none"> Président des opérations, Pays nordiques européens, sud de l'Europe et Amérique du Sud Chef de la direction, nord et centre de l'Europe |
| Jean-Michel Baticle Oise (France) | Président des opérations, France, Luxembourg et Maroc | <ul style="list-style-type: none"> Vice-président principal, Régions Vice-président, Régions |
| François Boulanger Québec (Canada) | Vice-président exécutif et chef de la direction financière | <ul style="list-style-type: none"> Vice-président principal et contrôleur corporatif |
| Mark Boyajian Caroline du Nord (États-Unis) | Président des opérations, Canada | <ul style="list-style-type: none"> Vice-président principal de l'unité des affaires Mid-Atlantique des États-Unis |
| Benoit Dubé Québec (Canada) | Vice-président exécutif, avocat en chef et secrétaire de l'entreprise | -- |
| Stuart Forman Québec (Canada) | Vice-président principal et chef de la direction informatique globale | <ul style="list-style-type: none"> Chef de la direction informatique régionale, Amérique du Nord Vice-président de secteur, Services mondiaux d'infrastructure Vice-président de secteur, pratique SAP mondiale |
| Julie Godin Québec (Canada) | Vice-présidente exécutive, Ressources humaines et planification stratégique à l'échelle mondiale | <ul style="list-style-type: none"> Vice-présidente principale, Ressources humaines et planification stratégique |
| Serge Godin Québec (Canada) | Fondateur et président exécutif du conseil | -- |

| Nom, province ou état et pays de résidence | Fonction principale au sein de la Compagnie | Postes occupés au cours des 5 dernières années |
|--|--|--|
| Lorne Gorber Québec (Canada) | Vice-président exécutif, Communications et relations avec les investisseurs | <ul style="list-style-type: none"> Vice-président principal, Communications et relations avec les investisseurs |
| Timothy W. Gregory Kent (Royaume-Uni) | Président des opérations, Royaume-Uni | <ul style="list-style-type: none"> Président, Europe et Australie Chef de l'unité d'exploitation du Royaume-Uni |
| David Henderson Virginie (États-Unis) | Président des opérations, États-Unis | <ul style="list-style-type: none"> Vice-président principal, centre et sud des États-Unis Vice-président, centre et sud des États-Unis |
| Colin Holgate Sydney (Australie) | Président des opérations, Asie-Pacifique | <ul style="list-style-type: none"> Directeur général, Asie-Pacifique, Moyen-Orient et Afrique Chef de la direction, Asie-Pacifique |
| André Imbeau Québec (Canada) | Fondateur et vice-président du conseil | <ul style="list-style-type: none"> Fondateur et vice-président du conseil, et secrétaire de l'entreprise |
| Kevin Linder Québec (Canada) | Vice-président principal et contrôleur corporatif | <ul style="list-style-type: none"> Vice-président, Services financiers aux entreprises Vice-président, Finances, Canada Vice-Président, Rapports d'entreprise |
| Douglas McCuaig Ontario (Canada) | Vice-président exécutif, Services mondiaux de transformation | <ul style="list-style-type: none"> Président, Canada |
| Heikki Nikku Tuusula (Finlande) | Président des opérations, Pays nordiques européens | <ul style="list-style-type: none"> Vice-président principal des opérations en Finlande et Estonie Directeur général des opérations de Logica en Finlande |
| Luc Pinard Québec (Canada) | Vice-président exécutif, Performance d'entreprise | <ul style="list-style-type: none"> Vice-président exécutif et chef de la direction technologique et de la qualité |
| Michael E. Roach Québec (Canada) | Président et chef de la direction | -- |
| Daniel Rocheleau Québec (Canada) | Vice-président exécutif et chef de l'ingénierie d'affaires | -- |
| Jacques Roy Québec (Canada) | Vice-président principal, finances et trésorerie | -- |
| George D. Schindler Virginie (États-Unis) | Chef des opérations | <ul style="list-style-type: none"> Président, États-Unis et Canada Président, CGI Federal |
| Claude Séguin Québec (Canada) | Vice-président principal, Développement de l'entreprise et investissements stratégiques | -- |

Propriété par les administrateurs et les dirigeants

La Compagnie intègre par renvoi le texte qui figure à la rubrique intitulée *Principaux porteurs d'actions subalternes classe A comportant droit de vote et d'actions classe B* aux pages 6 et 7 de la circulaire de la direction de CGI datée du 11 décembre 2015.

DESCRIPTION DES ACTIVITÉS DE CGI

Mission, vision et stratégie

La mission de CGI est de fournir à ses clients des services professionnels de la plus haute qualité, compétence et objectivité, afin de pleinement satisfaire leurs objectifs en technologies de l'information (« TI »), processus d'affaires et gestion. CGI favorise la culture de partenariat, d'intrapreneurship et d'intégrité, contribuant ainsi à développer une entreprise mondiale dans le secteur des TI et de la gestion des processus d'affaires (« GPA »). La vision de CGI est d'être un chef de file mondial en matière de TI et de GPA pour contribuer à la réussite de ses clients.

Le rêve, la mission, la vision et les valeurs de CGI sont plus amplement décrits dans les Textes fondamentaux de la Compagnie, lesquels sont reproduits ci-après en annexe A et sont disponibles sur le site Internet de la Compagnie à www.cgi.com.

La vision de CGI est d'être un leader de classe mondiale en TI et en gestion des processus d'affaires, qui contribue au succès de ses clients. Cette vision est née d'un rêve : « créer un environnement où nous avons du plaisir à travailler ensemble et où, en tant que propriétaires, nous participons au développement d'une entreprise dont nous sommes fiers ». Afin de réaliser ce rêve, nous avons élaboré une stratégie de croissance fondée sur quatre piliers qui conjuguent la croissance interne et les acquisitions.

Les deux premiers piliers de notre stratégie reposent sur la croissance interne. Le premier pilier est axé sur l'obtention de nouveaux contrats, les prolongations et les renouvellements. Le deuxième pilier vise l'obtention de nouveaux contrats d'impartition d'envergure à long terme mettant à profit nos services complets, notre modèle mondial de prestation de services et notre masse critique.

Le troisième pilier de notre stratégie de croissance prend appui sur l'acquisition d'entreprises de plus petite taille ou servant des créneaux particuliers. Nous ciblons les acquisitions de telles entreprises au moyen d'un programme de repérage stratégique qui cherche systématiquement les cibles qui viendront consolider notre connaissance des secteurs ciblés ou enrichir notre gamme de services de propriété intellectuelle. Aujourd'hui, CGI peut miser sur un réseau de distribution mondial pour son offre de services et de solutions de propriété intellectuelle, ce qui a pour effet d'accroître davantage la proximité avec le client, et la qualité des produits d'exploitation.

Le quatrième pilier englobe la réalisation d'acquisitions transformatrices qui nous permettent d'accroître notre présence géographique et notre masse critique. Cette stratégie nous permet de nous démarquer de nos concurrents en vue d'obtenir d'importants contrats d'impartition et de renforcer nos relations avec nos clients. CGI demeure un consolidateur du secteur des services en TI.

Depuis 1976, les membres de CGI, en travaillant ensemble à la réalisation d'une vision et d'un rêve communs, ont bâti une entreprise possédant des connaissances sectorielles approfondies conjuguées à plus de 150 solutions et services novateurs de propriété intellectuelle et à une masse critique dans les

principaux marchés géographiques. Tout en demeurant fidèles à nos valeurs, à notre mission et à notre rêve, nous continuons de nous adapter afin de répondre de façon optimale aux changements dans le marché des TI, tout en maintenant un degré de satisfaction élevé chez nos trois parties prenantes : nos membres, nos actionnaires et nos clients. Aujourd'hui, CGI est présente dans quelque 40 pays, génère des revenus de plus de 10 milliards \$ et aspire à doubler sa taille tous les cinq à sept ans.

Structure des activités

Au cours du quatrième trimestre, la Compagnie a raffiné sa présentation de l'information de gestion et sa structure de gestion conformément à son modèle d'affaires axé sur la proximité de ses clients. De ce fait, la gestion de la Compagnie se fait maintenant au moyen des sept secteurs suivants : États-Unis (« É.-U. »); pays nordiques européens; Canada; France (y compris le Luxembourg et le Maroc) (« France »); Royaume-Uni (« R.-U. »); est, centre et sud de l'Europe (principalement les Pays-Bas et l'Allemagne) (« ECS ») et Asie-Pacifique (y compris l'Australie, l'Inde et les Philippines) (« Asie-Pacifique »). À l'exception de l'information qui figure aux rubriques intitulées *Exercice terminé le 30 septembre 2014* et *Exercice terminé le 30 septembre 2013*, la présente notice annuelle reflète la nouvelle répartition sectorielle, ce qui a entraîné le transfert des activités du sud de l'Europe et du Brésil du secteur opérationnel pays nordiques européens vers le secteur opérationnel ECS. Les résultats sectoriels de l'exercice précédent ont été révisés et figurent au tableau ci-après. Veuillez-vous reporter aux sections 3.4 et 3.6 du rapport de gestion de CGI pour l'exercice 2015 et à la note 28 des états financiers consolidés audités déposés auprès des autorités de réglementation des valeurs mobilières canadiennes, et disponibles à l'adresse www.sedar.com et sur le site Internet de CGI à l'adresse www.cgi.com pour obtenir de plus amples renseignements sur nos secteurs.

Le tableau qui suit présente un résumé des changements par rapport au dernier exercice en ce qui concerne les revenus, au total et par secteur, pour les exercices 2015 et 2014 :

| Produits sectoriels | 2015 | 2014 |
|---|-------------------|-------------------|
| <i>en milliers de dollars canadiens</i> | | |
| É.-U. | 2 813 127 | 2 664 876 |
| Pays nordiques européens | 1 638 985 | 1 826 091 |
| Canada | 1 533 719 | 1 638 320 |
| France | 1 283 387 | 1 333 792 |
| R.-U. | 1 331 287 | 1 283 847 |
| ECS | 1 211 228 | 1 327 682 |
| Asie-Pacifique | 475 363 | 425 084 |
| Total | 10 287 096 | 10 499 692 |

Services offerts par CGI

CGI offre des services-conseils, des services d'intégration et de gestion en TI et des fonctions d'affaires (services d'impartition) de haut niveau.

Grâce à notre modèle d'affaires qui privilégie la proximité avec nos clients, nous travaillons en étroite collaboration avec eux à l'échelle locale, afin de mettre à profit notre vaste connaissance de leurs

secteurs d'activité et des technologies et de pouvoir répondre rapidement à leurs besoins. Grâce à son réseau mondial de prestation de services, CGI est en mesure de leur offrir la meilleure expertise et les ressources les mieux adaptées à leurs besoins.

Nous subdivisons nos services en fonction des catégories énoncées ci-dessous.

- **Services-conseils** – CGI fournit une gamme complète de services-conseils en TI et en management, y compris dans les domaines de la transformation des affaires, de la planification stratégique des TI, de l'ingénierie des processus d'affaires et de l'architecture de systèmes.
- **Intégration de systèmes** – CGI adapte des technologies et des applications spécifiques afin de créer des systèmes informatiques évolutifs qui répondent aux besoins stratégiques de ses clients.
- **Gestion des fonctions informatiques et d'affaires (« impartition »)** – Nos clients nous délèguent la responsabilité totale ou partielle de leurs fonctions informatiques ou d'affaires afin d'accroître considérablement leur efficacité et de réaliser des économies de coûts substantielles. Nos options en matière de prestation de services comprennent des centres sur place, au pays, sur le continent et à l'international. Chacune de ces options permet à nos clients d'obtenir une valeur ajoutée unique. Les services fournis dans le cadre d'une entente d'impartition complète peuvent comprendre : le développement, la maintenance et l'intégration des applications; la gestion de l'infrastructure technologique; ainsi que le traitement des opérations et la gestion des processus d'affaires tels que le recouvrement et la gestion de la paie. Nos clients ont toujours la possibilité de mettre à profit notre présence mondiale et notre expérience, notamment dans le cadre de nos services d'informatique en nuage, de gestion déléguée de la sécurité et d'analyse de données. Les contrats d'impartition sont généralement de longue durée, soit de cinq à dix ans.

CGI offre une vaste gamme de solutions d'affaires exclusives qui aident à créer des occasions et à donner de la valeur à ses clients et aux actionnaires, dont les suivantes :

- *Momentum* est une suite intégrée d'outils de planification des ressources d'entreprise utilisée par plus de 85 organismes fédéraux dans les trois secteurs du gouvernement fédéral américain, incluant 16 agences assujetties à la loi intitulée *Chief Financial Officer and Federal Financial Reform Act of 1990*. *Momentum* est fourni sous forme de logiciel hébergé par le client, de service géré, hébergé dans le centre de données de CGI, ou en tant que logiciel service (« software as a service ») (offre par abonnement au logiciel) (« SaaS »).
- La solution de planification des ressources d'entreprise de pointe de CGI, *CGI Advantage*, aide les États et les gouvernements locaux à améliorer leurs activités administratives et à mieux servir les citoyens grâce à une suite complète d'outils conçus pour les gouvernements, notamment la gestion financière, la gestion de la paie, l'établissement des budgets, la gestion des ressources humaines, l'approvisionnement, la délivrance de permis, la gestion des cas et la veille stratégique. *CGI Advantage* soutient les activités opérationnelles de plus de 400 mises en œuvre au sein de différents États, villes et comtés des États-Unis. Nous comptons parmi nos clients 23 gouvernements d'États, les deux villes les plus peuplées des États-Unis, ainsi que quatre des six plus importants comtés des États-Unis en termes de population, incluant le plus important. *CGI Advantage* est fourni sous forme de logiciel hébergé par le client, de service géré, hébergé

dans le centre de données de CGI, ou sous forme de SaaS, lequel est hébergé dans le nuage sécuritaire de CGI.

- *CGI Unify360* est une solution de gestion des TI hybrides offrant une plateforme de gestion unique des opérations, du courtage, de la gouvernance et de la sécurité, ainsi qu'un accès aux experts et à des cadres, ce qui permet de maximiser les portefeuilles de TI et d'offrir un meilleur service et un avantage concurrentiel. *CGI Unify360* offre aux entreprises un meilleur contrôle sur leurs services en TI traditionnelles et nuagiques, ce qui leur permet de réduire les coûts et les risques tout en augmentant la capacité, la transparence et l'innovation au sein de l'entreprise.
- Les solutions de services de crédit CGI, notamment *CGI Collections360*, *CGI Gateway360*, *CACS*, *ACAPS*, *Bureaulink*, *Strata* et d'autres composantes, sont utilisées par des centaines d'entreprises partout dans le monde afin d'améliorer leurs activités de crédits aux petites entreprises et aux consommateurs.

ACAPS, Bureaulink, CACS, CGI Advantage, CGI Collections360, CGI Gateway360, CGI Unify360, Momentum et Strata sont des marques de commerce ou des marques déposées de Groupe CGI Inc. ou de ses sociétés liées.

Marchés desservis par CGI

CGI offre à ses clients une expertise sectorielle approfondie dans plusieurs marchés verticaux dans lesquels nous avons développé de vastes réseaux d'experts qui travaillent à entretenir des relations client locales, et ce, partout dans le monde. Cette approche nous permet d'enrichir de façon continue notre connaissance de l'environnement d'affaires de nos clients, de nous adapter à leur environnement et de mettre à leur disposition les connaissances ainsi que les solutions dont ils ont besoin pour réaliser leurs objectifs d'affaires. Ces marchés verticaux ou secteurs cibles représentent 90 % des dépenses mondiales en TI et comprennent les suivants : gouvernements, services financiers, secteur manufacturier, commerce de détail et services aux consommateurs, services publics, communications, santé, pétrole et gaz, transport et services postaux et logistique. Bien que cette liste reflète notre approche sectorielle de mise en marché, dans le cadre des rapports financiers, ces secteurs cibles sont regroupés comme suit : services financiers, gouvernements, santé, télécommunications et services publics et secteur manufacturier, distribution et détail.

Immobilisations incorporelles

Nous détenons et utilisons diverses immobilisations incorporelles, notamment des noms de marques, des marques de commerce, des brevets et des demandes de brevets, des droits d'auteurs et des objets protégés par un droit d'auteur, des noms de domaine, des listes de clients, du savoir-faire, des outils, des techniques, des logiciels, des procédés et des méthodologies. L'utilisation de tels actifs dans le cadre de nos activités commerciales nous permet d'en tirer une valeur et ils sont essentiels à nos activités.

Notre réussite est tributaire, entre autres, de notre capacité de protéger nos actifs incorporels dont nous nous servons pour fournir nos services. Nous nous fions sur une combinaison d'ententes contractuelles et de licences, et de lois sur les marques de commerce, le droit d'auteur et les brevets pour protéger ces actifs de la contrefaçon.

En règle générale, CGI cherche à utiliser les marques de commerce, les brevets, les droits d'auteur ou les autres moyens opportuns et nécessaires de protection et d'optimisation de ses actifs intellectuels pendant la période la plus longue possible. Nous continuerons de protéger la propriété intellectuelle à

l'égard de notre technologie, de nos logiciels, de nos méthodologies, de nos procédés, de notre savoir-faire, de nos outils, de nos techniques et de nos autres renseignements exclusifs et ce, dans l'ensemble des divers pays dans lesquels CGI exerce ses activités.

Ressources humaines

Au 30 septembre 2015, CGI comptait environ 65 000 employés que nous appelons membres. Afin d'assurer au sein de son effectif l'engagement nécessaire à la qualité et à la continuité des services à la clientèle, CGI, depuis plusieurs années, permet à ses membres d'acquérir des actions subalternes classe A comportant droit de vote, aux termes d'un programme d'achat d'actions. Environ 48 000 de nos membres sont également propriétaires de CGI par l'intermédiaire du programme d'achat d'actions, et ce, dans l'ensemble des pays dans lequel le programme est offert. La Compagnie a également un programme de participation aux bénéfices qui, à partir de 1990, est fondée sur le rendement de ses unités d'exploitation et de ses résultats d'entreprise globaux.

Connaissances et compétences spécialisées

Les habiletés, l'expertise et les compétences dont veulent bénéficier les clients du secteur des TI sont en constante évolution. CGI essaie toujours d'être un pas en avant et adopte une approche proactive, non seulement en recrutant des professionnels engagés et compétents, mais surtout en les formant et en les retenant à son emploi afin de répondre aux besoins de nos clients. En plus des activités de formation et de l'adhésion aux associations professionnelles, notre stratégie de gestion des talents comprend des projets de perfectionnement (localement et à l'étranger), du jumelage, du coaching, du mentorat et un accès aux programmes de développement du leadership et des compétences clés par l'intermédiaire de l'Institut de leadership de CGI. Au fil des années, nous avons mis en œuvre plusieurs initiatives pour nous assurer de répondre aux besoins de nos clients, de respecter nos plans d'affaires ainsi que de conserver et de former des professionnels de très haut calibre pour servir l'intérêt de nos clients, de nos membres et de nos actionnaires.

Bureaux et modèle mondial de prestation de services de CGI

CGI dessert ses clients à partir de centres de services mondiaux situés sur quatre continents. Ces centres de services permettent à CGI de fournir à ses clients l'ensemble approprié de services en TI, au pays, sur le continent et à l'international, qui convient le mieux à leurs besoins commerciaux.

Les centres de services et les principaux bureaux de CGI sont indiqués ci-après :

Canada

| | | | |
|------------------------------|---------------------------|-----------------------------|-----------------------------|
| Burnaby, CB | Markham, ON | Québec, QC [‡] | Stratford, IPE [‡] |
| Calgary, AB | Mississauga, ON | Régina, SK | Toronto, ON |
| Edmonton, AB | Moncton, NB [‡] | Saguenay, QC [‡] | Victoria, CB |
| Frédéricton, NB [‡] | Montréal, QC [‡] | Shawinigan, QC [‡] | |
| Halifax, NE [‡] | Ottawa, ON | Sherbrooke, QC [‡] | |

États-Unis

| | | | |
|-------------------------|----------------------------|----------------------|-----------------------|
| Albany, NY | Dumfries, VA | Los Angeles, CA | San Diego, CA |
| Alexandria, VA | Durham, VA | New York, NY | Sierra Vista, AZ |
| Atlanta, GA | Fairfax, VA | North Charleston, SC | Somersworth, NH |
| Belton, TX [‡] | Houston, TX | Phoenix, AZ | Troy, AL [‡] |
| Cleveland, OH | Huntsville, AL | Pittsburg, PA | Washington, DC |
| Columbia, SC | Lafayette, LA [‡] | Sacramento, CA | Wilmington, MA |
| Columbus, OH | Lakewood, CO | San Angelo, TX | |
| Dallas / Fort Worth, TX | Lebanon, VA [‡] | San Antonio, TX | |

Europe, Asie-Pacifique, Amérique latine, Moyen-Orient et Afrique

| | | | |
|---------------------------------------|-------------------------------------|-----------------------------------|---|
| Aarhus, Danemark | Dubai, Émirats arabes unis | Lille, France | Prague, République tchèque [‡] |
| Amiens, France [‡] | Düsseldorf, Allemagne | Linköping, Suède | Reading, R.-U. |
| Arnhem, Pays-Bas | Édimbourg, R.-U. | Lisbonne, Portugal [‡] | Rennes, France |
| Ballerup, Danemark | Eindhoven, Pays-Bas | Londres, R.-U. | Riihimäki, Finlande |
| Bangalore, Inde [‡] | Espoo, Finlande | Lyon, France [‡] | Riyad, Arabie saoudite |
| Bertrange, Luxembourg | Gävle, Suède | Madrid, Espagne [‡] | Rotterdam, Pays-Bas |
| Birmingham, R.-U. | Gloucester, R.-U. | Málaga, Espagne [‡] | Sacavém, Portugal |
| Bordeaux, France [‡] | Göteborg, Suède | Malmö, Suède | Santiago, Chili |
| Borlänge, Suède | Grenoble, France | Manille, Philippines [‡] | São Paulo, Brésil |
| Bratislava, Slovaquie | Groningue, Pays-Bas | Melbourne, Australie | Singapour, Singapour |
| Brême, Allemagne | Hambourg, Allemagne | Milan, Italie | Sintra, Portugal |
| Bridgend, R.-U. [‡] | Heerlen, Pays-Bas | Milton Keynes, R.-U. | St. Albans, R.-U. |
| Bristol, R.-U. | Helsinki, Finlande | Mogi das Cruzes, Brésil | Stockholm, Suède |
| Brno, République tchèque [‡] | Hobart, Australie [‡] | Montpellier, France [‡] | Strasbourg, France |
| Bromölla, Suède | Hoofddorp, Pays-Bas | Mumbai, Inde [‡] | Sulzbach (Taunus), Allemagne |
| Budapest, Hongrie | Hyderabad, Inde [‡] | Munich, Allemagne | Sundsvall, Suède |
| Caracas, Vénézuéla | Karlstad, Suède | Nantes, France | Sydney, Australie |
| Casablanca, Maroc [‡] | Köln / Bonn, Allemagne | Nice, France | Tallinn, Estonie |
| Chennai, Inde [‡] | Kuala Lumpur, Malaisie [‡] | Oslo, Norvège | Tampere, Finlande |
| Clermont-Ferrand, France | Lahti, Finlande | Östersund, Suède [‡] | Toulouse, France [‡] |
| Cracovie, Pologne [‡] | Leatherhead, R.-U. | Oulu, Finlande | Turku, Finlande |
| Darmstadt, Allemagne | Leinfelden-Echterdingen, Allemagne | Paris, France | Varsovie, Pologne [‡] |
| Didsbury, R.-U. | | Porto, Portugal [‡] | |
| Diegem, Belgique | | | |

‡ Indique les villes où CGI exploite des centres de livraison mondiale.

Tous les bureaux de CGI se trouvent dans des locaux loués, à l'exception des propriétés suivantes qui sont propriétés de CGI : une propriété à Belton, au Texas; une propriété à Lebanon, en Virginie où le terrain est loué avec option d'achat; une propriété à Phoenix, en Arizona qui est un centre de données; une propriété à Montréal, au Québec où est situé l'un de nos centres de données; deux propriétés à Mississauga en Ontario, dont l'une est un centre de données alors que l'autre est un immeuble à bureaux adjacent; une propriété à Santiago au Chili; une propriété à Riihimäki en Finlande; une propriété à Mumbai en Inde composée d'un immeuble à bureaux, mais qui est construit sur un terrain que nous louons; deux propriétés à Odivelas au Portugal; une propriété à Bromölla, en Suède; deux propriétés à Bridgend au Royaume-Uni, dont l'une est un immeuble à bureaux alors que l'autre est un terrain; et une propriété à Caracas au Venezuela.

Alliances commerciales

CGI a conclu des alliances commerciales avec divers partenaires d'affaires. Ces ententes commerciales non exclusives avec des fournisseurs de matériel et de logiciels permettent à la Compagnie de fournir à ses clients de la technologie de haute qualité, souvent selon des modalités commerciales avantageuses. Les partenaires d'affaires de CGI comprennent des fournisseurs de matériel et de logiciels éminents.

Processus de gestion de la qualité

Les activités certifiées ISO 9001 de CGI dont font état ses cadres de gestion font en sorte que les objectifs de ses clients sont clairement définis, que l'ampleur des projets est bien délimitée et que les ressources nécessaires sont consacrées à l'atteinte d'objectifs. Ces processus font en sorte que les besoins des clients orientent les solutions de CGI. Les clients sont continuellement tenus au courant, leur degré de satisfaction est évalué constamment et une partie de la rémunération incitative des gestionnaires de CGI est liée aux résultats.

En 1993, la Compagnie s'est fixé comme objectif d'obtenir la certification ISO 9001 à l'égard de la partie de ses activités couverte par son Cadre de gestion des projets. Le bureau de Québec de CGI a obtenu la certification ISO 9001 en juin 1994, CGI devenant ainsi la première entreprise de services-conseils en TI en Amérique du Nord à recevoir la certification ISO 9001 pour la façon dont elle gérait les projets. Depuis 1995, CGI a étendu la certification ISO 9001 à l'ensemble de ses bureaux canadiens, américains et internationaux ainsi qu'à son siège social. Au cours des dernières années, alors que CGI connaissait une croissance rapide, son système de qualité certifié ISO a compté pour beaucoup dans le rayonnement de sa culture, en partie parce qu'il facilite l'intégration harmonieuse de nouveaux membres.

À mesure que la clientèle croît et que les projets en TI gagnent en complexité, CGI cherche à perfectionner ses processus de gestion de la qualité, tout en veillant à les appliquer dans l'ensemble de ses activités. Le système de qualité rehaussée de CGI, dont le Cadre de gestion du partenariat client (« CGPC ») fait partie, est plus simple et procure aux unités d'exploitation une plus grande autonomie dans un contexte de décentralisation des activités. CGI maintient l'accent sur la gestion fructueuse de ses relations avec sa clientèle et favorise les partenariats à long terme. CGI dispose de centres de développement d'applications à Mumbai, Hyderabad, Chennai et Bangalore en Inde, qui ont obtenu la certification de qualité SEI CMMi DEV de niveau 5 et la certification ISO 27001 relative aux systèmes de gestion de la sécurité de l'information.

CGI a également obtenu la certification ISO 9001 pour l'application dans son exploitation de son Cadre de gestion du partenariat avec les membres et, en 2004, nous avons obtenu la certification ISO 9001 pour la partie de nos activités couverte par notre Cadre de gestion du partenariat actionnaire (« CGPA »). Le CGPA structure les procédés et la diffusion de l'information entre CGI et ses actionnaires ainsi qu'avec la communauté financière.

Cela signifie qu'à présent, les cadres de gestion de nos rapports avec chacun de nos trois grands groupes de partenaires, à savoir les clients, les membres et les actionnaires, portent le sceau de qualité ISO.

Secteur des services en TI

Tendances et perspectives

Bien qu'il soit difficile, compte tenu de la situation actuelle de l'économie, de prévoir des tendances futures sur le plan des dépenses en TI, CGI prévoit continuer à appliquer sa stratégie de croissance, en prenant de l'expansion tant par la croissance interne rentable que par les acquisitions relatives. Aujourd'hui plus que jamais, les services en TI sont essentiels tant pour les entreprises que pour les gouvernements. L'ajout d'un service ou d'un programme ou l'amélioration de l'efficacité ont toujours pour effet de créer un besoin de services en TI additionnels.

Dans le cadre de nos activités de planification stratégique annuelle en 2015, nous avons réalisé 965 entrevues en personne avec nos clients. Quelques tendances clés et priorités, récurrentes dans les secteurs d'activités et les marchés géographiques, ont pu être identifiées, soit : la nécessité d'effectuer un virage numérique pour répondre à une société de plus en plus mobile et numérique; l'augmentation des exigences de conformité réglementaires tant dans le domaine financier que dans plusieurs autres domaines; et la hausse des menaces à la sécurité de l'information.

En raison de ces tendances, ainsi que de la progression de l'Internet des objets, les infrastructures en TI doivent être plus sécuritaires que jamais, ce qui nécessite des investissements importants et une connaissance du fait que les infrastructures en TI ne sont pas une marchandise mais plutôt un actif essentiel qui doit être protégé.

Les pressions budgétaires et le besoin d'améliorer la performance constituent une tendance qui se maintient à l'échelle des secteurs d'activités, ce qui donne naissance à des occasions que la Compagnie a su exploiter par le passé. Nous estimons que le potentiel d'impartition des services en TI et de gestion des processus d'affaires demeure énorme. CGI demande occasionnellement à International Data Corp. (« IDC ») de lui fournir un aperçu des dépenses des entreprises en TI et en gestion des processus d'affaires au Canada, aux États-Unis et en Europe.

Selon la recherche d'IDC menée en 2015, les dépenses dans le domaine des TI sont évaluées à 690 milliards \$ US aux États-Unis, 613 milliards \$ US en Europe (dans les pays où CGI est présente) et 74 milliards \$ US au Canada. Ces chiffres excluent la valeur des services qui ont déjà été impartis et dénotent un vaste marché potentiel inexploité pour l'impartition des services.

Contexte concurrentiel

À titre de fournisseur mondial de services complets en TI et en gestion des processus d'affaires, CGI exerce ses activités dans un secteur hautement concurrentiel qui évolue très rapidement. Notre concurrence regroupe un éventail diversifié d'acteurs, y compris des entreprises offrant des services et des logiciels spécialisés à un segment de marché particulier, des fournisseurs mondiaux de services complets en TI ainsi que d'importantes sociétés de conseil et des fournisseurs gouvernementaux. Ces sociétés rivalisent pour offrir des services qui correspondent en tout ou en partie à ceux que CGI fournit à ses clients.

L'aptitude d'un fournisseur à remporter et à conserver des contrats de services en TI et en gestion des processus d'affaires dépend de nombreux facteurs, tels que : son expérience sectorielle; son bilan d'exécution de mandats selon les échéances et les budgets prévus; le coût total de ses services; ses investissements dans des solutions d'affaires; sa présence locale; son infrastructure mondiale de prestation de services; et la solidité de ses liens avec ses clients. CGI se compare avantageusement à ses concurrents sous tous ces aspects.

En ce qui a trait aux récentes fusions et acquisitions, CGI se positionne comme l'une des rares entreprises mondiales de services en TI qui sont indépendantes de tout fournisseur de logiciels ou de matériel. Notre indépendance nous permet d'offrir à nos clients la technologie la plus adaptée.

Nous disposons de pratiques spécialisées de longue date dans tous nos secteurs cibles et représentons, aux yeux de nos clients, un partenaire qui est non seulement un expert en TI, mais également un spécialiste de leur secteur d'activité. Cette combinaison de connaissances des affaires et d'expertise technologique nous permet d'aider nos clients à s'adapter à l'évolution de leur secteur, tout en façonnant cette évolution.

Notre modèle d'affaires est axé sur la proximité avec le client et est extensible, de façon à nous permettre d'ajouter à notre offre des centres de prestation de services au pays, sur le continent et à l'international. Nous offrons une valeur ajoutée à nos clients grâce à notre observation des principes suivants :

- **Des équipes locales responsabilisées** : Nous habitons et travaillons près de nos clients de sorte que nous pouvons agir rapidement en réponse à leurs besoins. Nos équipes locales parlent la langue de nos clients, comprennent leurs environnement d'affaires, collaborent pour réaliser leurs objectifs et contribuent au succès de leur entreprise.
- **Des experts engagés** : Les professionnels de CGI ont une vaste connaissance des affaires et de la technologie ainsi que des secteurs d'activité de leurs clients afin de les aider à progresser. La majorité de nos professionnels sont également propriétaires de l'entreprise, ce qui renforce leur engagement à contribuer au succès de nos clients.
- **Une portée mondiale** : Notre présence locale est complétée par un vaste réseau mondial de prestation de services qui assure à nos clients un accès aux capacités et aux ressources les mieux adaptées à leurs besoins en tout temps (24 heures sur 24, 7 jours sur 7).
- **Des processus qualité complets** : Grâce à des cadres de gestion de la qualité et à une évaluation rigoureuse de la satisfaction de ses clients, CGI affiche un bilan solide en matière de projets qui respectent les échéances et les budgets impartis.

- **Des innovations tangibles** : Notre stratégie d'offre de services complets est assortie d'un vaste portefeuille de services et de solutions, visant à aider nos clients à optimiser leurs activités, à leur offrir des services de grande qualité et à stimuler la croissance de leur entreprise. En étroite collaboration avec nos clients et nos partenaires, nous mettons à profit les connaissances intersectorielles acquises afin de maximiser leurs investissements actuels, tout en tirant parti des nouvelles technologies et idées.

Les activités opérationnelles de CGI s'harmonisent aux Assises de gestion de CGI, qui regroupent des politiques de gouvernance et des cadres de gestion perfectionnés. Elles sont le fruit de notre expérience collective et ont été élaborées de façon à rendre notre action aussi efficace que possible. Cette efficacité doit être obtenue en respectant d'abord et avant tout un certain nombre de principes, qui sont eux-mêmes intégrés dans les « Assises de gestion » notamment : le rêve, la vision, la mission et les valeurs de la Compagnie; l'équilibre entre les intérêts de nos clients, membres et actionnaires; l'équilibre entre les besoins d'assurer une cohésion et une rigueur dans la gestion de la Compagnie et ceux de favoriser l'autonomie, l'initiative et l'entrepreneursip.

Depuis 40 ans, CGI exerce ses activités selon les mêmes principes fondamentaux et le même modèle d'affaires axé sur la qualité. Nous croyons que notre capacité à exécuter ce modèle de façon constante nous permettra de continuer à créer de la valeur pour tous nos partenaires. Nous demeurons entièrement fidèles à ces principes fondamentaux, pouvant être résumés ainsi : de solides relations avec nos clients reposant sur une approche de responsabilisation à l'échelle locale, sur des experts engagés, sur des processus complets de qualité et sur une innovation tangible; une stratégie de croissance éprouvée axée sur l'équilibre entre la croissance interne et les acquisitions; un modèle concurrentiel de prestation mondiale de services conjuguant la rapidité des services sur place et la valeur de la prestation de services à distance; une culture d'actionnaire-proprétaire selon laquelle la majorité des employés détiennent des actions de l'entreprise, partageant ainsi l'engagement de CGI envers le succès des clients; ainsi qu'une rentabilité, un flux de trésorerie et un carnet de commandes solides démontrant notre capacité à exploiter une entreprise saine et stable à long terme.

Événements importants survenus au cours des trois derniers exercices

Principales mesures du rendement

La Compagnie présente ses résultats financiers selon les Normes internationales d'information financière (« IFRS »). Toutefois, nous utilisons un éventail de mesures financières, de ratios et de mesures non conformes aux PCGR pour évaluer notre rendement. Les mesures non conformes aux PCGR utilisées pour communiquer nos résultats finaux n'ont pas de signification normalisée prescrites pour les IFRS et sont donc difficilement comparables aux mesures similaires présentées par d'autres émetteurs. Ces mesures doivent être considérées comme des données supplémentaires ne remplaçant pas les renseignements financiers préparés selon les IFRS.

Le tableau ci-après résume nos mesures non conformes aux PCGR et nos principales mesures du rendement :

Rentabilité

BAll ajusté (mesure non conforme aux PCGR) – Mesure du bénéfice excluant les coûts connexes à l'intégration, les coûts de restructuration, les charges financières nettes et la charge d'impôt sur les bénéfices, car ces éléments ne sont pas directement liés au coût des activités. La direction est d'avis que cette mesure est utile aux investisseurs étant donné qu'elle reflète mieux la rentabilité de nos activités. De plus, cette mesure permet de mieux comparer les résultats d'une période à l'autre et d'analyser les tendances de nos activités. On trouvera un rapprochement du BAll ajusté et de sa mesure la plus proche selon les IFRS pour l'exercice et le trimestre considéré aux pages 23 et 41 du rapport de gestion de CGI pour l'exercice 2015.

Bénéfice net avant les éléments spécifiques (mesure non conforme aux PCGR) – Mesure du bénéfice net excluant les coûts connexes à l'intégration, les coûts de restructuration, l'impact de la variation de provisions liées à l'acquisition¹ et les ajustements fiscaux. La direction est d'avis que cette mesure est utile aux investisseurs étant donné qu'elle reflète mieux la rentabilité de nos activités. De plus, cette mesure permet de mieux comparer les résultats d'une période à l'autre. On trouvera un rapprochement du bénéfice net avant les éléments spécifiques, et de sa mesure la plus proche selon les IFRS pour l'exercice et le trimestre considéré aux pages 25 et 42 du rapport de gestion de CGI pour l'exercice 2015.

Bénéfice de base et dilué par action avant les éléments spécifiques (mesure non conforme aux PCGR) – Mesure du bénéfice net excluant les coûts connexes à l'intégration, les coûts de restructuration, l'impact de la variation de provisions liées à l'acquisition¹ et les ajustements fiscaux, présenté par action. La direction est d'avis que cette mesure est utile aux investisseurs étant donné qu'elle reflète mieux la rentabilité de nos activités, présentée par action. De plus, cette mesure permet de mieux comparer les résultats d'une période à l'autre. Le bénéfice de base et dilué par action conforme aux IFRS pour l'exercice et le trimestre considéré figure aux pages 24 et 41 du rapport de gestion de CGI pour l'exercice 2015, tandis que le bénéfice de base et dilué par action avant les éléments spécifiques pour l'exercice et le trimestre considéré figure aux pages 25 et 42 de ce même document.

Bénéfice net – Mesure du bénéfice généré pour les actionnaires.

Bénéfice dilué par action – Mesure du résultat généré pour les actionnaires, présenté par action, qui suppose l'exercice de tous les éléments dilutifs.

1. Ces bénéfices découlent de l'ajustement de provisions constituées lors de la répartition du prix d'acquisition de Logica. L'établissement de la répartition du prix d'acquisition de Logica plc (« Logica ») ayant été établi, ces ajustements ont dû être inscrits à l'état du résultat. Certains des éléments qui peuvent être compris dans ces bénéfices découlent, par exemple, de l'incidence de la variation des provisions liées aux contrats de clients, du règlement de crédits d'impôt et de la résiliation anticipée de contrats de location.

Liquidités

Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation poursuivies – Mesure des rentrées de fonds générées dans le cadre de la gestion de nos activités commerciales courantes. Nous croyons que nos flux de trésorerie d'exploitation robustes témoignent de la souplesse financière qui nous permet d'exécuter notre stratégie d'entreprise.

Délai moyen de recouvrement des créances (mesure non conforme aux PCGR) – Nombre moyen de jours nécessaires pour convertir nos créances clients et nos travaux en cours en rentrées de fonds. On calcule le délai moyen de recouvrement des créances en soustrayant les revenus différés de la somme des créances clients et des travaux en cours, puis en divisant le résultat de cette opération par les revenus comptabilisés pour le trimestre, sur une période de 90 jours. Les revenus différés excluent les réévaluations à la juste valeur des contrats générateurs de revenus conclus au moment d'un regroupement d'entreprises. La direction surveille cet indicateur de près pour assurer le recouvrement des sommes dues en temps opportun et le maintien d'un niveau suffisant de liquidités, et elle s'engage à un délai moyen de recouvrement des créances cible d'au plus 45 jours. Nous sommes d'avis que cet indicateur est utile pour les investisseurs, car il montre la capacité de la Compagnie à convertir en temps opportun ses créances clients et ses travaux en cours en rentrées de fonds.

Croissance

Croissance en devises constantes (mesure non conforme aux PCGR) – Mesure de la croissance des revenus avant l'effet de la variation des taux de change. Cette croissance est calculée en traduisant les résultats pour la période en cours en devise locale au moyen des taux de conversion en vigueur pendant la période équivalente de l'exercice antérieur. La direction estime qu'il est utile d'ajuster les produits de manière à exclure l'incidence des fluctuations des devises afin de faciliter les comparaisons d'une période à l'autre du rendement de l'entreprise. Nous sommes d'avis que cette mesure est utile aux investisseurs pour la même raison.

Carnet de commandes (mesure non conforme aux PCGR) – Le carnet de commandes tient compte de l'obtention de nouveaux contrats, des prolongations et des renouvellements de contrats (« nouveaux contrats » (mesure non conforme aux PCGR)), contrebalancés en partie par les travaux achevés au cours de l'exercice chez les clients ainsi que des modifications de volumes, des annulations et de l'incidence des taux de change sur nos contrats en vigueur. Le carnet de commandes repose sur des estimations de la direction qui peuvent changer. La direction surveille cet indicateur de près étant donné qu'il s'agit d'un indicateur clé des meilleures estimations par la direction des revenus qui seront réalisés dans l'avenir et est d'avis qu'elle est utile aux investisseurs pour les mêmes raisons.

Ratio nouveaux contrats/facturation (mesure non conforme aux PCGR) – Mesure de la valeur des nouveaux contrats obtenus en proportion des revenus de la période. Cet indicateur permet à la direction de surveiller les initiatives de développement des affaires de la Compagnie pour assurer la croissance de notre

carnet de commandes et de nos activités au fil du temps. La direction est d'avis qu'elle est utile aux investisseurs pour les mêmes raisons. La direction demeure engagée à maintenir un ratio cible supérieur à 100 % sur une période de douze mois. La direction estime que cette période plus longue constitue une mesure plus efficace étant donné que la taille et l'échéancier des nouveaux contrats pourraient faire varier la mesure considérablement sur une période de trois mois seulement.

Structure du capital *Dette nette (mesure non conforme aux PCGR)* – Mesure qui résulte de la différence entre la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les placements courants et les placements non courants, et la dette. La direction utilise l'indicateur de la dette nette pour surveiller le levier financier de la Compagnie. Nous estimons que cet indicateur est utile aux investisseurs, car il donne un aperçu de notre santé financière. On trouvera un rapprochement de la dette nette et sa mesure la plus proche selon les IFRS à la page 32 du rapport de gestion de CGI pour l'exercice 2015.

Ratio de la dette nette par rapport aux capitaux propres et à la dette (mesure non conforme aux PCGR) – Mesure de notre levier financier qui est obtenu en divisant la dette nette par la somme des capitaux propres et de la dette. La direction utilise l'indicateur de la dette nette par rapport aux capitaux propres et à la dette pour surveiller la proportion de la dette par rapport aux capitaux utilisés pour financer nos activités et pour évaluer notre santé financière. Nous estimons que cet indicateur est utile aux investisseurs, car il donne un aperçu de notre santé financière.

Rendement des capitaux propres (« RCP ») (mesure non conforme aux PCGR) – Mesure du taux de rendement de la participation de nos actionnaires qui correspond au bénéfice net pour les douze derniers mois divisé par les capitaux propres moyens des quatre derniers trimestres. La direction fait appel au RCP pour mesurer l'efficacité avec laquelle elle génère des bénéfices pour les actionnaires de la Compagnie et dans quelle mesure la Compagnie a du succès en utilisant les fonds investis pour faire croître les bénéfices. Nous sommes d'avis que cette mesure est utile aux investisseurs pour les mêmes raisons.

Rendement du capital investi (mesure non conforme aux PCGR) – Mesure de l'efficacité avec laquelle la Compagnie répartit les capitaux dont elle a le contrôle dans des placements rentables qui correspond au BAII ajusté après impôt pour les douze derniers mois, divisé par le capital investi moyen des quatre derniers trimestres, soit la somme des capitaux propres et de la dette nette. La direction examine ce ratio pour déterminer dans quelle mesure elle utilise bien ses fonds pour dégager des rendements. Nous sommes d'avis que cette mesure est utile aux investisseurs pour les mêmes raisons.

Exercice terminé le 30 septembre 2015

Faits nouveaux importants

Voici les principales mesures de rendement pour l'exercice :

- Revenus de 10 287,1 millions \$;
- Nouveaux contrats signés pour une valeur de 11,6 milliards \$, représentant un ratio nouveaux contrats/facturation de 113,2 %;
- Carnet de commandes de 20,7 milliards \$, en hausse de 2,5 milliards \$;
- BAII ajusté de 1 457,3 millions \$, en hausse de 100,4 millions \$;
- Marge du BAII ajusté de 14,2 %, soit une hausse de 130 points de base;
- Bénéfice net avant les éléments spécifiques¹ de 1 005,1 millions \$, en hausse de 12,5 %;
- Marge du bénéfice net avant les éléments spécifiques¹ de 9,8 %, en hausse de 130 points de base;
- Bénéfice par action après dilution avant les éléments spécifiques¹ de 3,13 \$, en hausse de 11,8 %;
- Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles de 1 289,3 millions \$, soit 12,5 % des revenus;
- Rendement du capital investi de 14,5 %;
- Rendement des capitaux propres de 17,7 %;
- Dette nette de 1 779,6 millions \$, en baisse de 333,7 millions \$.

1. Les éléments spécifiques comprennent les coûts connexes à l'intégration, déduction faite des impôts, les coûts de restructuration, déduction faite des impôts, l'impact de la variation de provisions liées à l'acquisition, déduction faite des impôts, et les ajustements fiscaux, tel que décrit à la page 25 du rapport de gestion de CGI pour l'exercice terminé le 30 septembre 2015.

Dette à long terme

Le 9 novembre 2015, la facilité de crédit renouvelable non garantie de 1 500,00 millions \$ a été prolongée d'un an jusqu'en décembre 2019 selon les mêmes modalités et pourra être prolongée à nouveau tous les ans. Toutes les autres modalités, y compris les taux d'intérêt et les clauses restrictives bancaires, demeurent inchangées.

Pour l'exercice terminé le 30 septembre 2015, un montant de 901,6 millions \$ a été affecté à la réduction de l'encours de notre dette à long terme, dont une grande partie, soit 879,7 millions \$, a été attribuée à des remboursements sur notre facilité d'emprunt à terme non garantie. Pour l'exercice précédent, nous avons remboursé un montant net de 308,4 millions \$ sur notre dette à long terme. Par suite des remboursements nets effectués sur l'encours de notre dette à long terme, la Compagnie a affecté 121,6 millions \$ au règlement des swaps de devises connexes au cours de l'exercice 2015. Le solde impayé aux termes de notre facilité d'emprunt s'élève à 129,2 millions \$, sans compter les frais de financement de 163 000 \$. La facilité d'emprunt à terme non garantie expire en mai 2016.

Programme de rachat d'actions

Le 28 janvier 2015, le conseil d'administration de la Compagnie a autorisé, avec l'approbation ultérieure de la Bourse de Toronto, le renouvellement de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités et le rachat d'un nombre maximal de 19 052 207 actions subalternes classe A avec droit de vote aux fins d'annulation, soit 10 % des actions de la Compagnie détenues dans le public à la fermeture des marchés le 23 janvier 2015. Les actions subalternes classe A avec droit de vote peuvent être rachetées dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités à compter du

11 février 2015 jusqu'au 10 février 2016, ou plus tôt si la Compagnie procède au rachat de toutes les actions subalternes classe A avec droit de vote visées par l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités ou choisit d'y mettre fin.

Au cours de l'exercice 2015, CGI a racheté 6 925 735 de ses actions subalternes classe A avec droit de vote aux termes de l'actuelle offre publique de rachat dans le cours normal des activités en contrepartie de 332,5 millions \$ à un prix moyen de 48,01 \$. Ce rachat comprend un total de 6 350 735 actions subalternes classe A avec droit de vote acquises aux fins de l'annulation entre les mois de mai et septembre 2015 conformément à des ordonnances de dispense d'offre de rachat émises par la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario à un prix inférieur au cours du marché en vigueur à la Bourse de Toronto au moment du rachat. L'offre publique de rachat dans le cours normal des activités permet les rachats hors de la Bourse de Toronto par l'intermédiaire d'ententes privées aux termes d'ordonnances de dispense émises par les autorités de réglementation des valeurs mobilières. Au 30 septembre 2015, la Compagnie pouvait racheter jusqu'à 12 126 472 actions additionnelles aux termes de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités alors en vigueur.

Nouveaux contrats et ratio nouveaux contrats/facturation

Les nouveaux contrats pour l'exercice ont atteint 11,6 milliards \$, représentant un ratio nouveaux contrats/facturation de 113,2 %. Sur les nouveaux contrats de 11,6 milliards \$ en contrats signés au cours de l'exercice, 36 % provenaient des nouveaux contrats et 64 % des prolongations et des renouvellements.

Les trois secteurs les plus importants pour les nouveaux contrats signés sont le gouvernement, les télécommunications et les services publics et les services financiers, soit environ 28 %, 27 % et 20 % des nouveaux contrats signés, respectivement. Sur le plan géographique, l'apport du Canada s'est élevé à 29 % alors que celui des États-Unis s'est établi à 21 %, et celui des pays nordiques européens à 14 % des nouveaux contrats signés.

L'information concernant nos nouveaux contrats est un indicateur clé de notre volume d'affaires au fil du temps. Néanmoins, compte tenu des délais de prise d'effet de nos contrats d'impartition et des périodes de transition précédant leur mise en œuvre, les revenus associés à ces nouveaux contrats peuvent fluctuer d'une période à l'autre. Les valeurs initialement comptabilisées peuvent changer avec le temps en raison de leur caractère variable, y compris l'utilisation découlant de la demande, les modifications de la portée des travaux à exécuter découlant de changements des demandes des clients ainsi que les dispositions de résiliation au gré des clients. Par conséquent, l'information concernant nos nouveaux contrats ne doit pas faire l'objet d'une comparaison avec l'analyse de nos revenus ni se substituer à une telle analyse. Il s'agit plutôt d'un indicateur clé de nos produits futurs utilisé par la direction de la Compagnie pour évaluer la croissance.

Incidence des variations des taux de change

Les variations de taux de change ont donné lieu à une augmentation des revenus de 2,0 %. Comparativement à une augmentation de 7,0 % pour l'exercice 2014 et d'une augmentation de 1,2 % pour l'exercice 2013.

Exercice terminé le 30 septembre 2014

Faits nouveaux importants

Voici les principales mesures de rendement pour l'exercice :

- Revenus de 10 499,7 millions \$, soit une hausse de 4,1 %;
- BAII ajusté de 1 356,9 millions \$, en hausse de 26,1 %;
- Marge du BAII ajusté de 12,9 %, en hausse de 220 points de base;
- Bénéfice net de 893,5 millions \$ excluant des éléments spécifiques¹, ou bénéfice par action après dilution de 2,80 \$, soit une hausse de 22,8 %;
- Bénéfice net de 859,4 millions \$ ou bénéfice par action après dilution de 2,69 \$, en hausse de 88,5 %;
- Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles de 1 174,8 millions \$, en hausse de 75,0 %;
- Nouveaux contrats signés pour une valeur de 10,2 milliards \$ et carnet de commandes de 18,2 milliards \$;
- Réduction de la dette nette de 626,6 millions \$;
- Rendement du capital investi de 14,5 %;
- Rendement des capitaux propres de 18,8 %.

1. Les éléments spécifiques comprennent les coûts connexes à l'intégration liés à l'acquisition de Logica, les ajustements fiscaux et l'impact de la variation de provisions liées à l'acquisition, tel qu'il est décrit à la page 22 du rapport de gestion 2014 de CGI.

Acquisition de Logica plc

Le 20 août 2012, CGI a conclu l'acquisition de Logica, pour 105 pence (1,63 \$) par action ordinaire, ce qui correspond à un prix d'acquisition total de 2,7 milliards \$, plus la prise en charge de la dette nette de Logica évaluée à 0,9 milliard \$. Après le 20 août 2012, nos résultats intègrent les activités de Logica.

Au 30 septembre 2014, l'intégration de Logica était entièrement achevée, soit un an plus tôt que prévu. Outre le programme de 525 millions \$ annoncé antérieurement, nous avons mobilisé un montant supplémentaire de 26,5 millions \$ en vue de nouvelles occasions alors qu'une variation des taux de change a eu une incidence négative d'environ 24,0 millions \$ sur le programme, sur cette période de deux ans. Au total, des charges ponctuelles de 575,5 millions \$ ont été engagées afin de réaliser des économies annuelles de plus de 400 millions \$ et d'accroître le bénéfice par action de CGI.

Dette à long terme

Au cours du premier trimestre de l'exercice 2014, la facilité de crédit renouvelable non garantie de 1 500,0 millions \$ a été prolongée d'un an jusqu'en décembre 2017. Le 25 juillet 2014, cette facilité a encore été prolongée d'un an jusqu'en décembre 2018 et pourra être prolongée à nouveau tous les ans. Toutes les autres modalités, y compris les taux d'intérêt et les clauses restrictives bancaires, demeurent inchangées.

En avril 2014, nous avons remboursé la première tranche venant à échéance de l'emprunt à terme de 486,7 millions \$ au moyen du produit tiré de nos facilités de crédit.

En septembre 2014, la Compagnie a conclu un financement par voie de placement privé de titres de créance d'un montant en capital de 955 millions \$ qui comprend quatre tranches de billets de premier rang non garantis en dollars américains de 745 millions \$ US et une tranche de billets de premier rang non garantis en euros de 85 millions €, d'une échéance moyenne pondérée de 7,9 ans et portant intérêt à

un taux moyen pondéré de 3,62 %. La Compagnie a utilisé le produit tiré de l'émission des nouveaux billets par voie de placement privé pour rembourser la tranche de l'emprunt à terme échéant en mai 2015 totalisant 494,7 millions \$ et le solde des facilités de crédit. D'autres informations à cet égard sont fournies à la section 4.1.3 du rapport de gestion de CGI pour l'exercice 2014.

Programme de rachat d'actions

Le 29 janvier 2014, le conseil d'administration de la Compagnie a autorisé, avec l'approbation ultérieure de la Bourse de Toronto, le renouvellement de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités et le rachat d'un nombre maximal de 21 798 645 actions subalternes classe A aux fins d'annulation, soit 10 % des actions de la Compagnie détenues dans le public à la fermeture des marchés le 24 janvier 2014. Les actions subalternes classe A pouvaient être rachetées dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités à compter du 11 février 2014 jusqu'au 10 février 2015, ou plus tôt si la Compagnie avait procédé au rachat de toutes les actions subalternes classe A visées par l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités ou avait choisi d'y mettre fin.

Au cours de l'exercice 2014, la Compagnie a racheté 2 837 360 de ses actions subalternes classe A, rachat pris en compte dans la limite annuelle maximale d'actions pouvant être rachetées aux termes de l'offre publique de rachat précédente dans le cours normal des activités, en contrepartie de 111,5 millions \$ à un prix moyen de 39,29 \$. De ce nombre, 2 490 660 actions subalternes classe A comportant droit de vote ont été vendues par la Caisse de dépôt et placement du Québec (la « Caisse ») et achetées par la Compagnie à des fins d'annulation le 29 novembre 2013. Conformément aux règles de la Bourse de Toronto, le rachat par la Compagnie des actions détenues par la Caisse ont été pris en considération dans le calcul de la limite totale annuelle d'actions que la Compagnie pouvait racheter dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités alors en vigueur. Au 30 septembre 2014, la Compagnie pouvait racheter jusqu'à 21,8 millions d'actions aux termes de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités alors en vigueur.

Transferts d'actions importants

Le 29 novembre 2013, la Caisse a réduit sa participation dans la Compagnie de 9 962 660 actions subalternes classe A comportant droit de vote. La réduction a été effectuée conformément à la politique de rééquilibrage de portefeuille de la Caisse en fonction de la hausse du cours des actions subalternes classe A comportant droit de vote de la Compagnie, laquelle avait presque doublé depuis le placement privé réalisé par la Caisse en mai 2012. Comme il est indiqué au paragraphe ci-dessus, 25 % des actions vendues par la Caisse ont été achetées par la Compagnie à des fins d'annulation aux termes de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités alors en vigueur, au prix par action de 40,15 \$ qui correspond au prix net que la Caisse a obtenu du courtier qui a fait l'acquisition de la tranche restant de 75 % des actions.

Nouveaux contrats et ratio nouveaux contrats/facturation

Les nouveaux contrats pour l'exercice ont atteint 10,2 milliards \$, représentant un ratio nouveaux contrats/facturation de 96,8 %. Sur les nouveaux contrats de 10,2 milliards \$ en contrats signés au cours de l'exercice, 39 % provenaient des nouveaux contrats et 61 % des prolongations et des renouvellements.

Les progrès ont été spécialement marqués dans les secteurs verticaux de la fabrication, du détail et de la distribution, des services gouvernementaux et financiers d'où ont émané respectivement environ 28 %,

28 % et 20 % du total des nouveaux contrats signés. Sur le plan géographique, la part des pays du nord et du sud de l'Europe, et d'Amérique du Sud (« NSEAS ») s'est élevée à 26 % alors que celle des États-Unis s'est établie à 19 % et celle de la France, à 15 % des nouveaux contrats signés.

L'information concernant nos nouveaux contrats est un indicateur clé de notre volume d'affaires au fil du temps. Néanmoins, compte tenu des délais de prise d'effet de nos contrats d'impartition et des périodes de transition précédant leur mise en œuvre, les revenus associés à ces nouveaux contrats peuvent fluctuer d'une période à l'autre. Les valeurs initialement comptabilisées peuvent changer avec le temps en raison de leur caractère variable, y compris l'utilisation découlant de la demande, les modifications de la portée des travaux à exécuter découlant de changements des demandes des clients ainsi que les dispositions de résiliation au gré des clients. Par conséquent, l'information concernant nos nouveaux contrats ne doit pas faire l'objet d'une comparaison avec l'analyse de nos revenus ni se substituer à une telle analyse. Il s'agit plutôt d'un indicateur clé de nos revenus futurs utilisé par la direction de la Compagnie pour évaluer la croissance. Pour l'exercice terminé le 30 septembre 2014, le ratio nouveaux contrats/facturation de nos activités nord-américaines s'est établi à 76,0 %, alors que celui de nos activités européennes s'est établi à 112,2 %, ce qui se traduit par un ratio nouveaux contrats/facturation total de 96,8 %.

Incidence des variations des taux de change

Les variations de taux de change ont donné lieu à une augmentation des revenus de 7,0 %. Comparativement à une augmentation de 1,2 % pour l'exercice 2013 et d'une augmentation de 0,9 % pour l'exercice 2012. Ces variations des taux de change en 2014 découlaient principalement de la hausse de l'euro, du dollar américain et de la livre sterling.

Exercice terminé le 30 septembre 2013

Faits nouveaux importants

L'exercice 2013 constitue le premier exercice complet pour lequel les résultats incluent les activités de Logica. Les points saillants opérationnels pour l'exercice sont les suivants :

- les revenus ont totalisé 10,1 milliards \$, soit une augmentation de 111,3 %;
- les nouveaux contrats se sont élevés à 10,3 milliards \$, soit une augmentation de 99,0 %;
- le carnet de commandes a atteint 18,7 milliards \$, soit une augmentation de plus de 1 milliard \$;
- le BAII ajusté s'est élevé à 1 075,6 millions \$, soit une augmentation de 96,7 %;
- la marge du BAII ajusté a atteint 10,7 %;
- un bénéfice net de 727,7 millions \$, correspondant à un bénéfice dilué par action de 2,30 \$, à l'exclusion des frais connexes à l'acquisition et des coûts d'intégration et des rajustements d'impôt défavorables nets;
- un bénéfice net de 455,8 millions \$, correspondant à un bénéfice dilué par action de 1,44 \$ selon les PCGR, y compris les coûts reliés à l'acquisition et l'intégration, et des rajustements d'impôt défavorables nets.
- les flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles se sont élevés à 671,3 millions \$, ou 2,12 \$ par action diluée;
- la dette nette a été réduite de 365,4 millions \$ et 723 100 actions ont été rachetées au cours de l'exercice;
- le rendement du capital investi s'est élevé à 11,8 %.

Intégration de Logica plc

Le 20 août 2012, CGI a conclu l'acquisition de Logica, pour 105 pence (1,63 \$) par action ordinaire, ce qui correspond à un prix d'acquisition total de 2,7 milliards \$, plus la prise en charge de la dette nette de Logica évaluée à 0,9 milliard \$. Après le 20 août 2012, nos résultats intègrent les activités de Logica.

Conformément à son annonce au cours du deuxième trimestre de 2013, la Compagnie a décidé de se fixer des objectifs d'intégration plus ambitieux en matière d'économies annuelles et les faire passer de 300 millions \$ à 375 millions \$ par année et réaliser des économies à long terme additionnelles et un accroissement du bénéfice par action. Les frais uniques liés à la réalisation du plan sont passés de 400 millions \$ à 525 millions \$.

Sur les frais d'intégration annoncés de 525,0 millions \$, une somme de 109,7 millions \$ a été dépensée au cours de l'exercice 2012 alors qu'une somme de 338,4 millions \$ a été dépensée au cours de l'exercice 2013, soit un total de 448,2 millions \$ depuis le début du programme.

Les premiers résultats pour l'ensemble de l'exercice après l'opération démontrent que la Compagnie a dépassé sa cible d'accroissement et réalisé un bénéfice par action, compte non tenu des frais connexes à l'acquisition et des coûts d'intégration et autres ajustements, de 2,30 \$ par action diluée par rapport à 1,50 \$ pour l'exercice précédent.

Programme de rachat d'actions

Le 30 janvier 2013, le conseil d'administration de la Compagnie a autorisé, avec l'approbation de la Bourse de Toronto, le renouvellement de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités visant le rachat, à la fermeture des bureaux le 25 janvier 2013, d'au plus 10 % des actions subalternes classe A comportant droit de vote détenues dans le public. Cette offre publique de rachat dans le cours normal des activités a permis à CGI de racheter sur le marché libre jusqu'à 20 685 976 actions subalternes classe A comportant droit de vote, aux fins d'annulation. Les actions subalternes classe A comportant droit de vote pouvaient être rachetées dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités à compter du 11 février 2013 jusqu'à la première des dates suivantes : le 10 février 2014, ou la date à laquelle la Compagnie, soit avait fait l'acquisition du nombre maximal d'actions subalternes classe A comportant droit de vote permises aux termes de l'offre de rachat, soit avait choisi de mettre fin à l'offre de rachat.

Au cours de l'exercice 2013, la Compagnie a racheté à des fins d'annulation 723 100 de ses actions subalternes classe A comportant droit de vote en contrepartie de 22,9 millions \$ à un prix moyen de 31,63 \$, dans le cadre de l'ancienne offre publique de rachat dans le cours normal des activités et de celle alors en vigueur. Au 30 septembre 2013, la Compagnie pouvait acheter jusqu'à 20,0 millions d'actions additionnelles aux termes de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités alors en vigueur.

Nouveaux contrats et ratio nouveaux contrats/facturation

Les nouveaux contrats pour l'exercice se sont élevés à 10,3 milliards \$, ce qui représente un ratio nouveaux contrats/facturation de 102,2 %. Sur les nouveaux contrats d'une valeur de 10,3 milliards \$ en contrats signés au cours de l'exercice, 46 % provenaient de nouveaux contrats et 54 % des prolongations et renouvellements.

Les progrès ont été spécialement marqués dans les secteurs verticaux de la fabrication, du détail et de la distribution, des services gouvernementaux et financiers d'où ont émané respectivement environ 27 %, 26 % et 23 % du total des nouveaux contrats signés. Sur le plan géographique, la part des États-Unis s'est élevée à 27 % alors que celle de NSEAS s'est établie à 21 % et celle du Canada 17 % des nouveaux contrats signés.

Incidence des variations des taux de change

Les variations des taux de change ont donné lieu à une augmentation des revenus de 1,2 %, comparativement à une augmentation de 0,9 % pour l'exercice 2012 et d'une baisse de 3,1 % pour l'exercice 2011. Ces variations des taux de change en 2013 découlaient principalement de la hausse de l'euro.

DÉCLARATIONS PROSPECTIVES ET RISQUES ET INCERTITUDES

Déclarations prospectives

Toutes les déclarations contenues dans la présente notice annuelle qui ne concernent pas directement et exclusivement des faits historiques constituent des « déclarations prospectives » au sens de l'article 27A de la loi américaine *Securities Act of 1933* et de l'article 21E de la loi américaine *Securities Exchange Act of 1934*, dans leur version modifiée, et constituent de « l'information prospective » au sens des lois canadiennes en valeurs mobilières. Ces déclarations et cette information expriment les intentions, projets, attentes et opinions de CGI, sous réserve de la matérialisation de risques, d'incertitudes et d'autres facteurs sur lesquels la Compagnie n'a, dans bon nombre de cas, aucune emprise. Compte tenu de ces facteurs, les résultats réels pourraient différer considérablement des déclarations prospectives et de l'information prospective. Ces facteurs comprennent, entre autres : la date d'entrée en vigueur et la valeur de nouveaux contrats; les acquisitions et autres initiatives de la Compagnie; la capacité d'attirer et de retenir du personnel compétent; la concurrence au sein d'une industrie des TI en constante évolution; la conjoncture économique et commerciale; le risque de change ainsi que les hypothèses et autres risques décrits dans la présente notice annuelle et dans le rapport de gestion déposé auprès des autorités canadiennes en valeurs mobilières (déposé sur SEDAR au www.sedar.com). L'emploi aux présentes des termes « penser », « estimer », « s'attendre à ce que », « avoir l'intention », « anticiper », « prévoir », « planifier », ainsi que de tout autre terme de nature semblable et de toute autre forme conjuguée de ces termes, ne sert qu'à des fins de déclarations prospectives ou d'information prospective et ces termes ne sont pertinents qu'en date de leur emploi, notamment en ce qui concerne les énoncés relatifs à la performance future. À moins que les lois qui s'appliquent ne l'exigent, CGI décline toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser les déclarations prospectives ou l'information prospective consécutivement à l'obtention de nouveaux renseignements ou à la survenance d'événements nouveaux, ou pour tout autre motif. Le lecteur est mis en garde contre le risque d'accorder une crédibilité excessive à ces déclarations prospectives ou à l'information prospective.

Risques et incertitudes

La description des risques touchant CGI et ses activités figure à la rubrique 10 des pages 52 à 60 du rapport de gestion de CGI pour l'exercice 2015, lesquelles pages sont intégrées par renvoi aux présentes.

POURSUITES JUDICIAIRES

La Compagnie fait l'objet de poursuites, d'audits, de réclamations et de litiges dans le cours normal de ses activités. Certaines de ces procédures pourraient entraîner des coûts importants. Même si l'issue de ces procédures est difficile à prédire avec certitude, la Compagnie n'a aucune raison de croire que le règlement d'une de ces procédures pourrait avoir une incidence importante sur la situation financière de la Compagnie, sur les résultats de son exploitation ou sur son aptitude à poursuivre l'une ou l'autre de ses activités commerciales.

CONTRAT IMPORTANT

Le contrat important suivant de la Compagnie a été conclu avant le dernier exercice mais est toujours en vigueur en date des présentes :

Comme le prévoyait une convention de souscription conclue entre la Caisse et la Compagnie le 31 mai 2012, la Compagnie et la Caisse ont conclu une convention de droits d'inscription datée du 20 août 2012 (la « convention de droits d'inscription ») dont les modalités et conditions prévoient notamment ce qui suit :

- La Caisse aura le droit, tant qu'elle a la propriété véritable d'au moins 15 % des actions subalternes classe A comportant droit de vote en circulation ou exerce une emprise sur au moins 15 % des actions subalternes classe A comportant droit de vote en circulation, de recommander à la Compagnie un candidat pour faire partie de la liste des candidats aux postes d'administrateurs proposés par la Compagnie qui est incluse dans une circulaire de sollicitation de procurations relative à l'élection des administrateurs de la Compagnie, pourvu que le candidat n'ait pas de relation importante avec la Compagnie ou la Caisse, qu'il ou elle soit autorisé(e) à agir comme administrateur par la loi constitutive et les statuts de la Compagnie et que sa désignation fasse l'objet d'une recommandation favorable du comité de gouvernance de la Compagnie. CGI n'a conclu aucune convention d'actionnaires avec la Caisse et la Caisse n'a pas encore exercé ce droit de nomination au conseil;
- La convention de droits d'inscription prévoit également que la Caisse peut en tout temps et de temps à autre, tant qu'elle est propriétaire véritable d'au moins 20 % des actions subalternes classe A comportant droit de vote en circulation, ou qu'elle exerce une emprise sur au moins 20 % des actions subalternes classe A comportant droit de vote en circulation, d'exiger que CGI dépose un prospectus canadien et prenne toutes les autres mesures raisonnablement nécessaires pour faciliter un placement secondaire au Canada, aux frais de la Caisse, conformément aux modalités et sous réserve des conditions énoncées dans la convention de droits d'inscription;
- De plus, si la Compagnie propose d'effectuer une distribution au Canada pour son propre compte ou si un actionnaire existant propose d'effectuer une distribution au Canada dans le cadre d'un

placement secondaire, la Compagnie sera tenue en tout temps, sur demande de la Caisse et pourvu qu'elle soit propriétaire véritable d'au moins 15 % des actions subalternes classe A comportant droit de vote en circulation, de déployer des efforts raisonnables sur le plan commercial pour faire en sorte que soient incluses dans une telle distribution les actions dont la Caisse a exigé l'inclusion, jusqu'à concurrence d'un maximum de 15 % des actions devant être offertes dans le cadre de cette distribution, les dépenses étant partagées au pro rata, et autrement conformément aux modalités et sous réserve des conditions énoncées dans la convention de droits d'inscription;

- Dans le cadre de toute vente effectuée aux termes d'une dispense de prospectus par la Caisse au Canada ou aux États-Unis, la Compagnie sera tenue de déployer des efforts raisonnables sur le plan commercial, aux frais de la Caisse, pour aider la Caisse et ses représentants dans la préparation de la documentation requise et pour permettre à tout acheteur éventuel d'effectuer une vérification diligente raisonnable relativement à la Compagnie. Si la Compagnie propose de déposer une déclaration d'inscription aux fins du placement d'actions dans le public aux États-Unis, la Caisse et la Compagnie complèteront la convention de droit d'inscription, avant le début d'un tel placement, de façon à ce que la Caisse détienne les droits d'inscription permettant le placement d'actions dans le public aux États-Unis, droits qui pour l'essentiel sont équivalents aux droits d'inscription prévus aux termes de la convention de droits d'inscription.

AGENT DES TRANSFERTS ET AGENT CHARGÉ DE LA TENUE DES REGISTRES

L'agent des transferts de la Compagnie pour les actions subalternes classe A comportant droit de vote et les actions classe B est Services aux investisseurs Computershare Inc. dont le siège social est situé à Toronto, en Ontario. Un service de transfert d'actions est offert aux bureaux de Computershare situés à Montréal, au Québec, et à Toronto, en Ontario, ainsi qu'au principal établissement de Computershare Trust Company, N.A. situé à Canton, au Massachusetts, à Jersey City, au New Jersey et à College Station, au Texas.

AUDITEURS

Les auditeurs de la Compagnie sont Ernst & Young, s.r.l./S.E.N.C.R.L. Ils ont confirmé leur indépendance auprès du comité de vérification et de gestion des risques du conseil d'administration de la Compagnie.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

La Compagnie fournira à quiconque lui en fera la demande (i) un exemplaire de la présente notice annuelle ainsi que de tout document intégré par renvoi aux présentes, (ii) un exemplaire de ses états financiers consolidés pour l'exercice terminé le 30 septembre 2015 et du rapport des auditeurs y afférent, ainsi que des états financiers intermédiaires subséquents, (iii) un exemplaire de la circulaire de la direction datée du 11 décembre 2015 et (iv) un exemplaire du rapport de gestion de la Compagnie pour l'exercice terminé le 30 septembre 2015.

Les renseignements supplémentaires, notamment sur la rémunération des administrateurs et des membres de la haute direction visés et sur les prêts qui leur ont été octroyés, sur les titres pouvant être émis aux termes des régimes de rémunération à base de titres de participation et sur les principaux

porteurs d'actions de la Compagnie, sont présentés dans la circulaire de la direction datée du 11 décembre 2015.

Les renseignements financiers supplémentaires concernant le dernier exercice terminé le 30 septembre 2015 figurent dans les états financiers consolidés audités de la Compagnie ainsi que dans le rapport de gestion connexe de la Compagnie.

On peut consulter les documents susmentionnés sur SEDAR à l'adresse www.sedar.com ainsi que sur le site Internet de la Compagnie à l'adresse www.cgi.com. Vous pouvez également obtenir une copie de ces documents en communiquant avec le service des relations avec les investisseurs par courriel à l'adresse ir@cgi.com, dans la section Investisseurs du site Internet de la Compagnie à l'adresse www.cgi.com ou en communiquant avec nous par courrier ou téléphone aux coordonnées suivantes :

Relations avec les investisseurs
1350, boul. René-Lévesque Ouest
15^e étage
Montréal (Québec)
H3G 1T4
Canada
Téléphone : 514 841-3200

ANNEXE



Annexe A

GROUPE CGI INC.

Textes fondamentaux

Les documents suivants font partie des Textes fondamentaux de CGI et figurent aux pages indiquées ci-après :

| | |
|--|----|
| Rêve, vision, mission et valeurs | 2 |
| Les assises de gestion de CGI | 10 |
| Les chartes du conseil d'administration et de ses comités (Régie d'entreprise) | |
| – Charte du conseil d'administration | 16 |
| – Charte du comité de régie d'entreprise | 24 |
| – Charte du comité des ressources humaines | 30 |
| – Charte du comité de vérification et de gestion des risques..... | 35 |
| Les codes d'éthique | |
| – Code d'éthique - Code d'éthique et de conduite professionnelle..... | 45 |
| – Code de conduite des dirigeants..... | 62 |
| – Politique de CGI sur la lutte contre la corruption | 65 |